



La cryogénisation consiste à préserver des organes pour maintenir de la vie. Cette méthode suscite le débat. Des Mancelles et Manceaux donnent leur avis sur ce procédé scientifique controversé.

Marthe, retraité. « Cette pratique s’inscrit dans la lignée des aberrations de nos contemporains. Aujourd’hui, l’homme veut défier toutes les lois de la physique. Pourtant, s’il y a bien quelque chose sur laquelle nous sommes d’accord, c’est qu’on finit tous par y passer ».

Jean, étudiant en faculté de droit au Mans. « Je vois plutôt l’aspect juridique de ce procédé. Cette pratique ne peut pas s’insérer dans nos systèmes juridiques actuels. En effet, pour être cryogénisé, il ne faut pas être mort. Donc, l’individu se fait conserver vivant. Au final, est ce que la cryogénisation n’apparaît pas comme un meurtre organisé ? »

Jade, mère au foyer. « Ce monde est rempli de personnes riches qui ont tendance à vouloir changer les lois les plus naturelles avec leur argent. C’est dommage, au lieu de vivre l’instant présent, ils sont préoccupés par un avenir qu’ils ne sont pas sûrs d’obtenir ».

Fhirdos, étudiante de lettres au Mans. « C’est une suite logique, les Hommes s’attaquent peu à peu aux problèmes qui minent leur vie. Il était évident qu’un jour, ils s’attaqueraient à leur plus grande frayeur : la mort. Cette méthode de conservation est terrifiante, il me paraît donc importun d’exploiter des pistes pour atténuer les effets dévastateurs. Cela me semble très ambitieux. »

Propos recueillis par Marie-Elvire ASSALÉ.



Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)